



## FRAUDE À L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA363	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	536,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### **IFPASS Puteaux**

- Du 28/06/2023 au 28/06/2023

#### **IFPASS Centre régional de Bordeaux**

- Du 01/07/2022 au 01/07/2022

#### **IFPASS Centre régional de Strasbourg**

- Du 01/07/2022 au 01/07/2022

#### **A distance**

- Du 28/06/2023 au 28/06/2023

### OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR.
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances.
- Identifier et déclarer une non-conformité.

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? Contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

## POINTS FORTS

### Modalités pédagogiques :

Une pédagogie permettant, sur une durée assez courte, d'alterner entre apports théoriques et cas pratiques.  
Un travail d'analyse à partir de cas réels.  
Des données actualisées sur les enjeux de la lutte contre la fraude ainsi que sur les moyens de lutte contre ce phénomène.  
Une validation des acquis en fin de journée.

## PROGRAMME

### A. Introduction / Enjeux

1. Définitions
2. Quelques chiffres / Enjeux financiers
3. Tendances actuelles (types de fraudes, moyens de lutte)
4. Typologie des cas de fraude et des profils de fraudeur
5. Solvabilité II / Dispositif global de gestion du risque de fraude/ acteurs

### B. Prévention de la fraude à l'assurance

1. Acculturer et former
2. Intégrer le risque de fraude au dispositif de Contrôle interne
3. Intégrer le risque à la démarche ERM
4. Intégrer le risque à la conception des produits
5. Synergies avec l'approche KYC

### C. Détection

1. Surveillance
2. Focus sur les contrôles de la fraude à l'assurance
3. Whistleblowing

### D. Gestion de crise

1. Contraintes réglementaires / cadre juridique
2. Investigation
3. Récupérations
4. Sanctions

### E. Pilotage des dispositifs

1. Gouvernance
2. Reporting

### VALIDATION DES ACQUIS :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

## PUBLIC

- Tout personnel du secteur de l'assurance

### **Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :**

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## **PRÉ-REQUIS**

Connaître le secteur de l'assurance.

### **Modalités d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## **TARIFS ET FINANCEMENTS**

536 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

## **CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 31/05/2023 à 01:57